

DGESIP

Deux ans pour appliquer la Stranes et le Plan national de la vie étudiante

→ par Pierre Chantelot, secrétaire national en charge des formations

Trois ans après sa nomination à la tête de la Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle, Simone Bonnafous a reçu sa lettre de mission pour les deux prochaines années.

La lettre de mission reçue de la ministre de l'Éducation nationale et du secrétaire d'État chargé de l'ESR par la DGESIP fixe pour objectifs la mise en œuvre de la Stranes (Stratégie nationale de l'enseignement supérieur) et du Plan national de la vie étudiante ; avec, pour principes d'action : plus d'autonomie, les regroupements et l'interministérialité. La lettre met l'accent sur le numérique, que ce soit en termes de « révolution »

pédagogique ou de système de « pilotage » de l'ESR, sur l'accueil des publics diversifiés en formation Initiale (avec notamment les bacheliers professionnels et technologiques), ou en formation continue au travers des recommandations du rapport Germinet, ou encore par la promotion de l'apprentissage ou de la VAE. Elle propose l'évolution de l'admission post-bac, qui devra permettre la satisfaction d'au moins un des vœux de chaque bachelier

2016 et l'amélioration de la réussite des étudiants par la mise en œuvre de la feuille de route : « Rénovation pédagogique de l'ES ». Elle demande aussi de développer l'articulation entre les contrats de site et les PIA ainsi que la dévolution du patrimoine.

En revanche, il n'y a aucune action prévue pour les personnels de l'ESR...

La Stranes sera présentée au Parlement au cours du premier trimestre et fera l'objet, au sein du CNESER, d'une commission de suivi de sa mise en place à laquelle le SNESUP-FSU participera pleinement. ●

Les principes d'action :
plus d'autonomie,
les regroupements et
l'interministérialité.